

PRUDENCE!

Circulation d'engins de grande hauteur

Manutention d'objets encombrants

Elagage et abattage

Traitement aérien des cultures

Aménagement de drains

Déchargement, stockage de produits agricoles ou de matériels

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE, CONTACTEZ VOTRE INTERLOCUTEUR ERDF OU RTE HABITUEL OU CONSULTEZ LE SITE WEB

sousleslignes-prudence.com



www.erdfdistribution.fr

www.rte-france.com

RTE-EDF: Transport, société anonyme à direction et conseil de surveillance au capital de 2 132 285 690€ - RCS Nanterre 444 619 258 - ERDF - SA à direction et conseil de surveillance au capital social de 270 037 000 euros - R.C.S de Nanterre 444 608 442 - ✪ EURO RSCG C&O - Illustration: Willy Camm / Kat et Kat



Sous les lignes, prudence, restons à distance.

Conseils de sécurité à respecter pour **les agriculteurs** qui travaillent à proximité des lignes électriques.



☐ Tous les jours ou presque, vous parcourez vos cultures à pied ou à bord de machines agricoles. Vous installez des jets d'arrosage, élaguez ou abattez des arbres, aménagez des drains...

☐ En effectuant ces opérations à proximité des lignes, vous vous exposez à des risques éventuels. Vous-même ou vos machines pouvez toucher une ligne aérienne ou un câble souterrain, mais il faut aussi savoir qu'en vous approchant trop près ou en pointant un outil vers la ligne, vous pouvez provoquer un arc électrique, appelé amorçage. Vous risquez alors l'électrocution.

Sous les lignes, prudence, restons à distance.

→ Pour vous protéger au maximum, il suffit de rester à distance des lignes et de respecter des mesures simples de prévention.

→ Lisez attentivement ce document : il vous présente les quelques règles élémentaires à respecter pour éviter des risques inutiles.

MOYENS DE PRÉVENTION

→ Ne rehaussez pas votre terrain sous une ligne.

→ Pour toute modification sous une ligne, n'oubliez pas de contacter votre interlocuteur ERDF ou RTE habituel.

→ Mettez à la terre les silos, hangars provisoires et appareils de levage.

→ Dans la mesure du possible, ne manœuvrez pas seul sous les lignes avec des engins de grande hauteur. Faites-vous accompagner d'une personne qui vous alertera si vous vous approchez trop près.

→ N'installez pas et ne déplacez pas le matériel d'arrosage sous les lignes.

→ Manipulez les tuyaux en position horizontale et loin des lignes.

→ Respectez les distances de sécurité pour l'arrosage.

→ Si vous devez élaguer appelez votre interlocuteur ERDF ou RTE habituel. Il vous indiquera les éventuelles mesures de prévention qui s'imposent.

→ Ne touchez jamais une branche tombée sur une ligne.

→ Pour passer sous une ligne, le gabarit maximum d'un engin doit être de 5 mètres de haut tout compris.



ARROSAGE ET IRRIGATION



MANIPULATION D'OBJETS ENCOMBRANTS



ABATTAGE



ENGINS DE GRANDE HAUTEUR



DÉCHARGEMENT OU STOCKAGE DE PRODUITS



AMÉNAGEMENTS DE DRAINS